

PFULGRIESHEIM

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL

BIC N° 114
JUILLET 2015



p. 7
Le Club House
fait peau neuve

Le mot du Maire



De nombreux chantiers sont en cours à Pfulgriesheim en ce début de vacances scolaires. Ces travaux étaient prévus depuis plusieurs mois, l'été étant propice pour les réaliser car la circulation est moindre et le collège n'est pas utilisé. Le mur du cimetière sera achevé début aout tandis que les travaux du RD166 devraient être terminés pour les vacances de la Toussaint. Vous trouverez toutes les informations utiles sur le phasage prévu des travaux dans ce bulletin. Au niveau du stade de foot, le club house fait peau neuve et des travaux de rénovation du chauffage et des vestiaires sont programmés avant la reprise des championnats en septembre.

Pour tous ces travaux, des réflexions intenses ont été menées pour faire les meilleurs choix au meilleur coût. Compte tenu de la disette des fonds publics et des dotations qui baissent d'année en année, cet exercice sera à l'avenir plus que jamais nécessaire. Reconnaissions toutefois que les opérations en cours devraient encore bénéficier de subventions bienvenues de la part du Conseil Départemental pour la voirie et le club house, et de l'Etat pour le cimetière. Mais force est de constater que la baisse des dotations de l'Etat (DGF) se confirme: - 30% en moyenne pour les communes d'ici 2017. Pour Pfulgriesheim cela pourrait représenter plus de 75.000 € annuellement après 2017! Depuis 2013 la baisse est déjà de 28.000 €... C'est notamment une des raisons pour laquelle les élus des 3 villages du SIVOM la Souffel ont décidé de mener une réflexion sur l'opportunité de créer une «Commune Nouvelle», un nouveau dispositif progressif et incitatif de fusion de Communes. Pour celles qui s'y engagent avant fin 2015, l'Etat prévoit en effet de ne plus baisser ses dotations jusqu'en 2017.

Cette réflexion a été menée selon 2 scénarios: une fusion à 2 (Dingsheim - Griesheim) ou une fusion à trois (avec Pfulgriesheim). Tous les aspects ont été étudiés: les gains en terme de DGF, les perspectives

financières, l'évolution des taxes et de la fiscalité locale (obligation d'alignement du taux des taxes d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti), les possibilités de mutualisation des moyens, les projets que nous pourrions mener en commun... Après un travail approfondi avec des spécialistes de la question (Association des maires de France, les services de l'Etat...) après de nombreux échanges avec nos collègues des 2 autres villages puis un débat interne en Conseil municipal, les élus de Pfulgriesheim n'ont pas souhaité poursuivre la démarche.

Plusieurs arguments ont plaidé pour cette décision: En premier lieu et en toute objectivité, les avantages pour Pfulgriesheim ne sont pas évidents à identifier (financiers, organisation, proximité...). En deuxième lieu nous avons eu du mal à imaginer des projets nouveaux pour nos 3 villages qui n'existent pas déjà sans renchérir les coûts (écoles, salles, sport, culture...). Par ailleurs, nous nous inscrivons déjà dans un contexte fort de mutualisation (avec le SIVOM nous avons déjà optimisé notre fonctionnement) et de plus en plus de compétences ont tendance à être transférées vers les communautés de communes. Le PLU en est un exemple concret. Enfin, le délai très court qui nous est imposé pour ce choix (au plus tard en octobre 2015) ne nous permet pas de créer les bonnes conditions d'information et de débat avec les habitants de Pfulgriesheim. Je souhaite à titre personnel que ce choix réaliste de Pfulgriesheim ne soit pas un frein pour nos collègues de Dingsheim et Griesheim qui ont des arguments solides pour s'engager à deux dans cette voie.

Je souhaite d'excellentes vacances à ceux qui partent comme à ceux qui restent et bon courage à ceux qui travaillent.

André JACOB



TURENNE DE PASSAGE À PFULGRIESHEIM

Le titre de cet article peut paraître tapageur mais il n'en est pas moins vrai. Turenne, de son vrai nom Henri de la Tour d'Auvergne, Vicomte de Turenne, est effectivement passé dans notre localité :

Les faits se déroulèrent durant la Guerre de Hollande (à propos de ce conflit voir également l'article paru dans le BIC n° 95), très précisément dans la nuit du 2 au 3 octobre 1674. L'armée de Turenne, de retour d'une campagne menée dans le Palatinat, stationnait du côté de La Wantzenau lorsque lui vint la nouvelle que l'armée impériale avait traversé le Rhin à Strasbourg. Pour tenter d'empêcher ces derniers de prendre pied en Alsace, le maréchal de France décida de lever le camp et de mener son armée au devant des troupes ennemis.

Et c'est ainsi, pour ne pas éveiller les soupçons des impériaux, que les troupes françaises contournèrent Strasbourg et passèrent par notre localité comme le montre très nettement le détail de la carte représentée ci-dessous. Les Pfulgriesheimois eurent donc la surprise, cette nuit-là, de voir défiler dans leur commune 22.000 hommes avec de nombreux chevaux, des canons et tout le train de matériel qui accompagnait à l'époque les forces armées en mouvement.

Le combat s'engagea à Entzheim, le 4 octobre, de manière très inégale puisque les Français « après quarante heures de marche de jour et de nuit, à travers des terres détrempees » en nette infériorité numérique



Henri de la Tour d'Auvergne,
Vicomte de Turenne, Maréchal de France.

furent confrontés à 35.000 impériaux. Turenne n'eut en effet d'autre alternative que d'engager rapidement les hostilités pour éviter que l'armée ennemie ne soit encore renforcée par l'arrivée des 20.000 Brandebourgeois qui venaient en renfort. Mais bien lui en prit puisque, malgré ce net désavantage, l'armée française remporta la bataille, faisant 2.000 morts dans leurs rangs, tandis que l'ennemi en déplora plus de 3.000.

Ce succès ne sera pourtant pas décisif puisque l'armée française devra se replier en Lorraine avant de revenir, l'année suivante, livrer plusieurs autres combats jusqu'à ce qu'elle parvienne enfin à repousser leurs adversaires sur la rive droite du Rhin où Turenne perdit la vie à Sasbach, (à moins de 50 km de notre localité) le 27 juillet 1675.

Le tracé incongru du parcours qu'effectua cette armée s'explique par le fait qu'elle devait se déplacer en toute discrétion pour surprendre l'ennemi, or on peut noter, totalement en marge de cet événement, que cet itinéraire ressemble étonnement au tracé du GCO. C'est dire si certains de nos contemporains se targuent de vouloir faire du neuf avec du vieux... et même du très vieux. CQFD!

Jean-Claude Weinling



Henri Sengher, Carte très particulière des Environs
de la Ville de Strasbourg [...]

Les camps et batailles de feu Mr de Turenne [...], 1680.

Sources : Carte de Henri Sengher, Cabinet des Estampes de Strasbourg, 77.998.o.4458 ; Général Legrand-Girarde, Turenne en Alsace, campagne de 1674-1675, 1910, pages 87 à 101.

Communication du secrétariat de Mairie

FOCUS SUR LES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

L'été arrive... et avec lui des projets de construction ; un abri de jardin, un garage, un carport, une véranda, un auvent pour se protéger du soleil, d'une piscine... ou tout simplement des travaux de transformation de votre maison, pour la rendre plus agréable à vivre au quotidien tels que le remplacement d'une fenêtre par une porte-fenêtre ouvrant sur le jardin ou l'aménagement des combles avec des ouvertures dans la toiture, de type velux.

Attention: tous travaux à faire sur une construction existante créant une surface de plancher supérieure à 5 m² ainsi que toute nouvelle construction excédant 5 m² doivent être autorisés au préalable par un arrêté du Maire suite au dépôt d'un dossier de déclaration préalable ou de permis de construire au secrétariat de Mairie, selon la nature de votre projet !

Lorsque la surface de plancher ou l'emprise au sol est inférieure à 20 m², ou lorsque les travaux portent sur une extension de l'existant de 20 à 40 m² à condition que la surface totale de la construction ne dépasse pas 170 m², il conviendra de déposer un dossier de déclaration préalable (disponible sur le site www.service-public.fr).

Dans l'hypothèse où les futurs travaux ou aménagements à réaliser modifient l'aspect initial de la construction (ajout d'un velux, d'une porte-fenêtre, d'un auvent, d'un carport...), il vous appartient également de solliciter une autorisation et d'obtenir l'accord du Maire par arrêté autorisant la déclaration préalable de travaux avant tout commencement d'exécution !

Sont dispensées de toutes formalités, l'installation de piscines non couvertes de moins de 10 m² et de piscines gonflables ou en kit installées provisoirement pendant trois mois maximum dans l'année ou d'abris de jardin de moins de 5 m².

Pour mémoire, une déclaration préalable est obligatoire pour une piscine dont la surface du bassin est supérieure à 10 m² et n'excède pas 100 m².

Il conviendra de déposer une demande de permis de construire en Mairie, pour des constructions supérieures à 20 m² ou 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol qui ne rentrent pas dans le cadre de la procédure de la déclaration préalable selon ce qui précède.

Lorsque votre projet concerne la construction d'une maison individuelle d'une surface de plancher supérieure à 170 m² ou l'agrandissement de l'existant au-delà de 170 m², le recours à un architecte est obligatoire !

Enfin, prenez en compte les délais d'instruction, qui sont de, un mois pour une déclaration préalable, de deux mois pour l'obtention d'un permis de construire pour une maison individuelle, et de trois mois pour les autres constructions ou aménagements soumis à permis de construire.

LES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET LES PASSEPORTS

A la veille des vacances, quelques petits rappels s'imposent et notamment les pièces à fournir pour la délivrance des cartes nationales d'identité, dont la demande se fait à la Mairie de votre domicile.

1^{ère} demande pour un mineur :

- 2 photos d'identité normalisées
- 1 copie intégrale d'acte de naissance de moins de trois mois
- 1 justificatif de domicile des parents (facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe ou mobile, avis d'imposition, quittance d'assurance, contrat de bail, quittance de loyer, titre de propriété, de moins de un an)
- la copie de la pièce d'identité du parent qui dépose la demande

Renouvellement d'une carte d'identité pour un mineur :

- Cas 1: mêmes documents, sans la copie intégrale de l'acte de naissance, si la précédente carte d'identité est valide ou périmée depuis moins de 5 ans (joindre une copie)

- Cas 2: mêmes documents, sans la copie intégrale de l'acte de naissance, si le mineur a un passeport en cours de validité ou un passeport sécurisé (électronique ou biométrique) périmé depuis moins de 5 ans. Présenter l'original et joindre une copie du passeport au dossier

1^{ère} demande pour un majeur :

- 2 photos d'identité normalisées
- 1 justificatif de domicile à son nom ou s'il est hébergé : photocopie de la carte d'identité de l'hébergeant, attestation d'hébergement et justificatif de domicile de l'hébergeant
- 1 copie intégrale de l'acte de naissance de moins de trois mois sauf si le demandeur a un passeport en cours de validité ou un passeport sécurisé (électronique ou biométrique) périmé depuis moins de 5 ans. Présenter l'original et joindre une copie du passeport au dossier.

Renouvellement d'une carte d'identité pour un majeur :

- Cas 1: mêmes documents, sans la copie intégrale de l'acte de naissance, si la précédente carte d'identité est valide ou périmée depuis moins de 5 ans (joindre une copie)

- Cas 2: mêmes documents, sans la copie intégrale de l'acte de naissance, si le majeur a un passeport en cours de validité ou un passeport sécurisé (électronique ou biométrique) périmé depuis moins de 5 ans. Présenter l'original et joindre une copie du passeport au dossier.

Renouvellement d'une carte d'identité suite à un vol ou à une perte

- rajouter 1 timbre fiscal à 25 €

Communication du secrétariat de Mairie

- rajouter la déclaration de perte à remplir en Mairie, ou la déclaration de vol enregistrée par la gendarmerie.

Pour mémoire, le mineur doit être accompagné d'un représentant légal (père, mère ou tuteur). La prise d'une empreinte est obligatoire à partir de 13 ans.

Comptez un délai de 4 semaines, pour obtenir votre carte d'identité !

Rappel: les cartes d'identités émises à compter du 1^{er} janvier 2014 sont valables 15 ans pour les majeurs et 10 ans pour les mineurs.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, elle est prolongée automatiquement de 5 ans. Vous ne pourrez la faire renouveler, sauf si au moment de la date de fin de validité, l'adresse figurant au dos est erronée ou si votre situation familiale a changé (décès, divorce).

Attention: renseignez-vous certains pays n'acceptent pas les cartes d'identité avec une date de validité périmée.

Avant tout projet de départ en vacances, veuillez consulter le site www.diplomatie.gouv.fr, rubrique aux voyageurs, conditions d'entrée dans le pays.

Afin d'éviter tous problèmes, il est préférable de posséder un passeport valide à une carte d'identité portant une date de validité dépassée !

Les demandes de passeports biométriques se font dans l'une des 31 communes du Département, équipées d'une station biométrique, la plus proche est la Mairie de Truchtersheim :

MAIRIE DE TRUCHTERSHEIM

Le Trêfle

32 rue des Romains - 67370 TRUCHTERSHEIM

Tél. 03 88 69 60 30

Heures d'ouverture :

Lundi-mercredi-vendredi

de 9 h à 11 h 30 – 14 h à 16 h 30

Mardi 9 h à 11 h 30 – 14 h à 18 h 30

Jeudi 13 h à 16 h 30

Samedi sur rendez-vous : de 8 h 30 à 11 h

Le coût d'un passeport est de :

- 86 € pour un majeur (durée de validité 10 ans)
- 42 € pour un mineur de 15 à 17 ans (durée de validité 5 ans)
- 17 € pour un mineur de moins de 15 ans (durée de validité 5 ans)

Nouveau: les timbres fiscaux peuvent être achetés en ligne sur le site www.service.public.fr OU dans n'importe quel bureau de tabac.

Pour les pièces à fournir, voir ce qui précède pour les cartes d'identité.

ÉLAGAGE DES PLANTATIONS LE LONG DES VOIES PUBLIQUES ET DES PROPRIÉTÉS VOISINES

Quelques rappels de bon sens et de bon voisinage

L'article 671 du Code Civil oblige les particuliers à respecter une distance minimale de 2 m du fonds voisin pour des plantations dépassant 2 m de hauteur et une distance de 50 cm pour les autres plantations. En outre, les branches des arbres ou arbustes qui débordent sur la propriété voisine devront être coupées.

Dans le cadre de ses pouvoirs de police, le Maire peut prescrire l'élagage ou l'abattage des arbres des propriétés privées menaçant de tomber sur la voie publique ou créant un danger pour la sécurité de ses usagers. En outre, les riverains des voies publiques ont l'obligation de tailler et d'entretenir les haies plantées en bordures de ces voies ; lesquelles ne doivent pas faire obstacle à la visibilité des usagers de la route, piétons et automobilistes.

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

ÉTÉ (avril à octobre)

mardi :	14 h – 18 h
mercredi :	14 h – 18 h
jeudi :	14 h – 18 h
vendredi :	14 h – 18 h
samedi :	9 h – 18 h

HIVER (novembre à mars)

14 h – 17 h
14 h – 17 h
14 h – 17 h
fermé
9 h – 17 h

PETITE ANNONCE

• Personne véhiculée domiciliée à Pfulgriesheim cherche quelques heures (courses, ménage, repassage, cuisine, aide à la personne).

Tél. 03 88 19 09 83 ou 06 42 20 56 89.

Disponible à partir du 20 août 2015.

CANICULE

Etablissement d'un fichier des personnes vulnérables

Les personnes vulnérables (âgées de plus de 65 ans ou âgées de plus de 60 ans et inaptes au travail) et les personnes handicapées vivant à domicile peuvent se faire inscrire sur le registre nominatif de la commune, à leur demande ou celle d'un tiers. Pour cela, il suffit de contacter le secrétariat de Mairie au 03 88 20 16 91. Cette inscription est facultative, les données communiquées restent confidentielles et le fichier ainsi constitué permet de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence (PAU) par les services de la Préfecture.

Communication du secrétariat de Mairie

ANNIVERSAIRES DU 2^e TRIMESTRE 2015 - NOCES D'OR

NORTH Annette	01/04/36	79 ans	JACQUOT Daniel	10/05/45	70 ans
OHRUH Christiane	08/04/44	71 ans	VIGNON Bernard	11/05/43	72 ans
GASSNER Irène	10/04/44	71 ans	ROTH Marthe	14/05/43	72 ans
BEL HACHEMI Amor	10/04/42	73 ans	ADAM Alice	14/05/30	85 ans
SPEISSE SIGLINDE	11/04/43	72 ans	HANSER Denise	15/05/39	76 ans
JACKY Alfred	11/04/32	83 ans	CAVAJANI Jean-Marie	15/05/45	70 ans
MENN RATH Camille	12/04/37	78 ans	STEINLECHNER René	17/05/40	75 ans
DUPONT Simone	12/04/28	87 ans	AFFOLTER Marguerite	18/05/30	85 ans
KRATZ Gilbert	17/04/42	73 ans	LUCIANI Anne Marie	26/05/37	78 ans
SIMMER Philippe	17/04/43	72 ans	BIETH Emma	29/05/21	94 ans
JACKY Frieda	17/04/33	82 ans	VONNE Marie-Louise	02/06/42	73 ans
IGERSHEIM Richard	18/04/42	73 ans	KOHLER Marie Madeleine	04/06/36	81 ans
NOEL Jean-Claude	19/04/43	72 ans	WEYDMANN Claudine	04/06/35	80 ans
GRADT Irène	19/04/38	77 ans	SCHMITT Annie	09/06/44	71 ans
FUCHS René	22/04/31	84 ans	SIMLER Marie	09/06/42	73 ans
REHBERGER Rolande	22/04/38	77 ans	LOBSTEIN Marie-Anne	09/06/39	76 ans
DOSSMANN Michel	25/04/43	72 ans	DORR Adèle	11/06/34	81 ans
AUGUSTIN Paul	25/04/32	83 ans	GULL Nicolas	11/06/28	87 ans
FISCHER Marlène	28/04/42	73 ans	LOBSTEIN Mathilde	12/06/27	88 ans
DREYER Rodolphe	28/04/44	71 ans	ROTH André	12/06/39	76 ans
ROEHM Marthe	29/04/42	73 ans	VONNE Daniel	15/06/41	74 ans
MAYER Félicie	29/04/33	82 ans	LOBSTEIN Denise	17/06/26	89 ans
LOTZ Michel	04/05/24	91 ans	REIMEL Hélène	20/06/29	86 ans
GASSNER Charles	07/05/43	72 ans	GRADT Marthe	21/06/28	87 ans
GIUBILEI Adrien	07/05/38	77 ans	KIH LI Marie-Rose	21/06/38	77 ans
ROHNER Henri-Geoffroy	08/05/45	70 ans	LAMBERT Marlise	23/06/32	83 ans
STUMPF Roland	09/05/35	80 ans	STUDER Luc	29/06/35	80 ans
			GOETZ Marie-Elisabeth	28/06/43	72 ans

Nos sincères félicitations !

FERMETURE ESTIVALE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de Mairie sera fermé du 27 juillet 2015 au 11 août 2015 inclus :

réouverture le mercredi 12 août 2015.

Une permanence sera assurée par le secrétaire de la Mairie de Griesheim : les lundis 3 et 10 août 2015 de 17 h à 19 h.

En cas de problèmes administratifs urgents, vous pourrez vous adresser directement à la Mairie de Griesheim Tél. 03 88 56 04 00 ouverte au public : lundi et mardi de 14 h à 17 h, jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, vendredi de 14 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h.

Communication du secrétariat de Mairie

LES CHANTIERS EN COURS

TRAVAUX AU CIMETIÈRE

Les travaux de reconstruction du mur de séparation du cimetière le long de la RD 64 rue de Lampertheim ont débuté le 24 juin 2015 et devraient durer jusqu'à la fin du mois de juillet.

Lors de la réunion publique du 8 juin dernier, les familles concernées par les travaux à proximité des tombes situées le long de la rue ont été informées de la date de démarrage du chantier et ont pu ainsi prendre les dispositions nécessaires pour évacuer les objets funéraires et déterrer le cas échéant les plantations.

En outre des mesures de protection des tombes les plus exposées ont été prises: bâchage ou dépose des stèles pour six monuments situés dans la partie Est du cimetière.



Les riverains du lotissement du Levant ont été avisés par courrier des mesures de réglementation de la circulation prises par arrêté municipal. Il était indispensable, pour garantir la tranquillité publique, d'interdire la circulation dans la rue du Levant par la desserte depuis la rue de Lampertheim pour éviter un flux non contrôlé des véhicules par la rue du Levant et la rue de Pâques non adaptées au trafic routier.

En outre, pour garantir la sécurité des ouvriers du chantier, un couloir de sécurité grillagé a été mis en place sur une distance d'environ 100 m occupant la moitié de la chaussée; impliquant une circulation des véhicules sur une seule voie et régulée par feux tricolores.

En raison des perturbations du trafic engendrées par ce chantier, il est vivement conseillé aux usagers de la RD 64 de revoir leur itinéraire pour éviter les bouchons notamment aux heures de pointe.

L'équipe de la Sa SATER de Soufflenheim titulaire du marché met tout en œuvre pour limiter les nuisances du chantier et assurer la sécurité des uns et des autres. Dans l'enveloppe budgétaire de 140 000 € consacrée à ces travaux sont inclus la construction du nouveau mur de séparation du cimetière en gabions entrecoupé de sections grillagées ainsi que la remise en état des entrées Est et Ouest du cimetière. L'Etat a accordé une subvention de 28 400 € pour ce projet et une subvention de 2 100 € a été accordée par la Communauté de Communes du Kochersberg-Ackerland au titre de la restauration du petit patrimoine du Kochersberg pour la réhabilitation des deux portails remarquables.

RÉNOVATION INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE DU CLUB HOUSE

Après plusieurs mois de réflexion, le chantier de rénovation du Club House a commencé au début du mois de juin, avec la partie visible, le ravalement de la façade. Ce bâtiment de 1994 qui a un peu vieilli nécessitait d'importants travaux extérieurs et intérieurs notamment dans la partie «vestiaires» mise à disposition de l'Association sportive de Pfulgriesheim, section football.

Le nouveau crépi apporte ainsi du relief et une valeur ajoutée, «un coup de jeune» à ce bâtiment.

De plus, les vestiaires de la même époque ne correspondaient plus aux standards actuels et étaient vétustes et humides.

Après travaux de rénovation, les joueurs de football pourront intégrer des locaux plus confortables et fonctionnels, suite au remplacement des luminaires, des installations de chauffage, de la VMC et de la pose d'un nouveau carrelage au sol et aux murs.

L'ensemble des travaux d'un montant de 40 000 € HT est subventionné par le Conseil départemental dans le cadre du contrat de territoire 2015-2017 à hauteur de 15 % de son coût.



Communication du secrétariat de Mairie

TRAVAUX SUR LA RD 166 RUE DE GRIESHEIM

Dans notre édition n° 111 du bulletin d'information communale, nous vous avions annoncé le démarrage des travaux de réaménagement de la RD 166 rue de Griesheim et des abords du Collège de la Souffel, sous la maîtrise d'ouvrage du Sivom la Souffel au cours de l'été 2015.

Ce projet ambitieux se concrétise... et prévoit la reconfiguration du parvis du Collège, l'aménagement de 13 emplacements dépose-minutes vers l'intersection avec la rue du Gaensberg et la création d'un plateau surélevé pour ralentir la circulation à cet endroit, la création d'un arrêt de bus vers l'embranchement de la rue des Vignes et enfin le réaménagement du parking et des espaces verts devant la boulangerie Vogt 1b rue Principale.

Les travaux démarrent au début du mois de juillet devant la Poste de Griesheim. Ils se poursuivent, à Pfulgriesheim, fin juillet, au niveau du carrefour rue Principale-rue de Griesheim, et en août, à la hauteur du parvis du Collège. La circulation s'effectuera sur une seule voie dans la rue de Griesheim et dans sa continuité, régulée par des feux tricolores. Toutefois, lors de la pose du nouveau revêtement de chaussée, toute circulation

sera interdite dans les deux sens pendant une journée au courant du mois d'octobre. Des ralentissements et des files d'attente risquent de se produire aux abords de ce chantier, toutefois, ces perturbations devraient être moins fréquentes en période estivale.

Détail du coût du marché de travaux pour la commune de Pfulgriesheim :

lot 1 voirie	
SAS GCM de Bouxwiller	
• rue de Griesheim	185 000 € HT
• Quote-part parvis du Collège	10 000 € HT
lot 2 éclairage public	
EIE de Haguenau	
• rue de Griesheim	30 000 € HT
• Quote-part parvis du Collège	15 000 € HT
Total	240 000 € HT

La municipalité espère que l'ensemble des travaux sur la RD 64 et la RD 166 n'affectera pas la bonne humeur de ses habitants et les remercie d'avance pour la patience dont ils sauront faire preuve pendant cette période mouvementée !

OSTERPUTZ

«La seconde édition de l'opération «Osterputz», lancée par la nouvelle équipe municipale en place depuis l'an dernier, s'est déroulée le samedi 11 avril 2015. Tous les habitants de Pfulgriesheim avaient reçu au préalable une invitation à venir participer à ce grand nettoyage de printemps dans leur boîte aux lettres. Une dizaine d'équipe a ainsi pu être formée au point de rendez-vous le samedi matin grâce à tous les bénévoles qui se sont présentés. Chacune des équipes s'est armée de grands sacs poubelle et de gants fournis par la mairie, sans oublier les gilets de sécurité indispensables pour la sécurité des personnes.

Cette opération s'est étalée sur toute la matinée dans la bonne humeur générale, malgré une météo peu clément. Petits et grands ont pris à cœur de «redonner le sourire à la terre» en se promenant aux abords de la

commune pour nettoyer et ramasser tous les déchets. Les équipes se sont déployées par secteur autour du stade municipal, du cimetière, aux abords du collège, vers la route départementale en direction de Mittelhausbergen, et bien sûr en direction d'Offenheim. Les plus petits ont eu pour mission de s'occuper des écoles et du coin de la salle polyvalente. Une équipe a été détachée pour faire la navette entre les différents secteurs, ramasser les sacs pleins, les ramener à la déchèterie et ainsi s'assurer du bon déroulement. En fin de matinée, tous se sont rassemblés au stade municipal autour d'un verre de l'amitié pour terminer cette opération dans la convivialité !!!

Encore un grand merci à tous les bénévoles et à l'année prochaine !!!»

Elodie ROTH



Communication du secrétariat de Mairie

MÉDIATHÈQUE

Bonnes et belles vacances à tous !!

Voilà déjà les grandes vacances d'été !

Les rythmes et les habitudes changent et c'est un moment de détente et de repos pour tous !

Nous restons à votre disposition durant les mois de juillet et d'août aux horaires ci-joints :

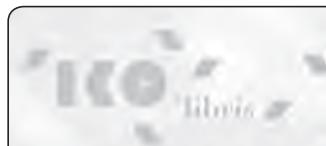
N'hésitez pas à venir un peu flâner à la médiathèque pour y dénicher un bon roman pour les vacances, un nouveau film pour les soirées pluvieuses (hélas il y en aura) ou le CD pour la route des vacances....

Une sélection de romans d'été vous attend et de vidéos à regarder en famille.

Pour les plus jeunes le choix est vaste également, romans, BD ou livres jeux.

Bel été à tous

L'équipe de la médiathèque de Pfulgriesheim



Quels sont les horaires d'été des bibliothèques Ko'libris ?

Du lundi 06 juillet au samedi 29 août 2015 :

HORAIRES	Berstett	Dingsheim Griesheim	Kuttolshelm	Pfulgriesheim	Quatzenheim	Truchtersheim (MIK)	Willgottheim
Lundi	-	17h - 19h	-	18h - 20h	-	-	-
Mardi	-	-	-	17h - 19h	-	14h - 19h	16h - 18h
Mercredi	16h - 18h	-	-	-	10h - 11h30	-	10h - 13h 14h - 19h
Jeudi	-	17h - 19h	-	-	-	17h30 - 19h	14h - 19h
Vendredi	-	-	-	18h - 20h	-	-	14h - 19h
Samedi	9h30 - 11h30	-	-	10h - 12h	10h - 11h30	-	10h - 13h 9h30 - 11h30

FERMETURES	Berstett	Dingsheim Griesheim	Kuttolshelm	Pfulgriesheim	Quatzenheim	Truchtersheim (MIK)	Willgottheim
	Du lundi 10 août au mardi 25 août inclus	Le lundi 13 juillet	Du lundi 20 juillet au lundi 17 août inclus	Du lundi 13 juillet au samedi 18 juillet puis du samedi 1 ^{er} août au samedi 15 août inclus	Le samedi 04 juillet	Du lundi 3 août au lundi 17 août inclus	Du lundi 13 juillet au lundi 27 juillet inclus

MUSIQUE HARMONIE CONCORDIA **MESSTI** **MARCHÉ AUX PUCES**

Samedi 26 septembre 2015

Bal d'ouverture à 20 heures 30
à partir de 19 heures : Tartes flambées

Dimanche 27 septembre 2015

Marché aux puces dès 7 heures
Repas dans la salle des fêtes
à partir de 11 heures 30

Thé dansant de 15 heures 30 à 21 heures
dès 17 heures, tartes flambées

Pour tous renseignements ou location d'un stand :
contacter M. Marcel KUHN - Tél. 06 63 30 48 96

VENEZ BOUGER CET ETE AVEC L'ASSOCIATION PFULGRIESHEIM LOISIRS **FITNESS – SALSA**



8 séances durant juillet et août
Les lundis de 19h00 à 20h00
Salle des fêtes de Pfulgriesheim
à compter du 6 juillet



Tarifs pour les 8 séances :
Membres EPMM : 17 € (sur présentation de la licence)
Non-membres : 17 € + 3 € d'assurance

Inscriptions :

Lundi 6 juillet à partir de 18h15
à la salle des fêtes de Pfulgriesheim
et lundis suivants à partir de 18h45
(Se munir de sa licence pour les membres EPMM)

Règlement de préférence par chèque
à l'ordre de Pfulgriesheim Loisirs.

Renseignements :
Tél. 09 50 13 87 78 - Mail : gympful@yahoo.fr

Vie Communale

EN BREF... COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 février 2015

Remboursement anticipé du prêt en Francs Suisses :
Le capital du prêt de 400.000 Francs Suisses souscrit en 2005 pour 15 ans a été remboursé par anticipation au 31 mars 2015 pour un montant global de 165.682.87 € au taux du CHF arrêté au 13 mars 2015 de 1 CHF égal 1.0654 €.

Entretien des chemins ruraux :

Le conseil a décidé la réfection d'une partie des chemins ruraux avec du concassé et chargé les Ets DISS de Landersheim d'effectuer le niveling. Le gravier en provenance de la Sarl Reichstett Matériaux de Vendenheim a été acheminé sur place par des agriculteurs du village, que la municipalité remercie pour leur intervention.

Séance du 20 mars 2015

Adhésion de la Commune à l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique)

Le syndicat mixe dénommé ATIP est appelé à reprendre et à exercer les missions d'assistance du Conseil Départemental (ex Conseil Général) au profit des communes, pour l'instruction du droit des sols, l'assistance technique en matière de voirie et d'urbanisme, la gestion de la paye et des listes électorales. En effet, le Conseil départemental pourrait perdre sa compétence générale pour ces missions dans le cadre du projet de loi portant nouvelle organisation territoriale (NOTRe). La commune a décidé d'adhérer à l'ATIP pour pouvoir continuer à bénéficier des services actuels proposés par le Conseil Départemental.

Séance du 24 avril 2015

Infiltration d'eau à l'école élémentaire : encaissement d'une indemnité de sinistre

Ce dossier de sinistre occasionné par des infiltrations d'eau en provenance de la toiture photovoltaïque de l'école élémentaire remonte à l'année 2011 et, après de nombreuses péripéties, est en bonne voie de résolution. Suite à la répartition des responsabilités entre les divers intervenants actées par le dernier rapport d'expertise du 13 mars 2014, la commune a été indemnisée sur la base d'un estimatif de travaux de réparation de 64.965.83 € TTC. Un premier

chèque de 48.016.37 € émis par l'assureur de la Sarl Balcke Millemann ayant posé les panneaux solaires de l'installation défectueuse a été encaissé par la commune. Cette indemnité dédommage la collectivité qui, en juillet 2014, avait fait l'avance de fonds à hauteur de 50.628 € TTC pour procéder à la rénovation par la Sarl Artisans Associés de la toiture photovoltaïque.

Pose d'un nouveau revêtement de sol amortissant à l'aire de jeux de l'école maternelle

La commune a demandé la réactualisation de deux devis datant du mois de juillet 2014 pour la pose d'un sol de sécurité d'une surface de 40,50 m² autour de la structure de jeux dans l'enceinte de l'école maternelle. Ces travaux estimés à 8.000 € TTC au départ n'avaient pas été engagés l'année dernière. Une subvention de 2.100 € attribuée par l'Etat à ce projet a permis de relancer le projet qui a été réalisé par la SAS EPS de Lingolsheim pour 7.200 € TTC.

Séance du 22 mai 2015

Projet éducatif territorial (PEDT)

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les communes ayant élaboré un PEDT pourront continuer à bénéficier du fonds de soutien de l'Etat de 50 € par enfant au cours de l'année scolaire 2015/2016. Ce document fixe le cadre, l'organisation et l'identité des intervenants dans les activités périscolaires pour les trois années à venir et arrête les objectifs éducatifs ainsi que les activités proposées aux enfants. La commune a approuvé le projet de PEDT pour les écoles maternelle et élémentaire et l'a transmis aux services de l'Inspection Académique du Bas-Rhin pour instruction par les services de l'Etat. La liste des PEDT ouvrant droit au FARS (fonds d'amorçage pour les rythmes scolaires) sera publiée par arrêté préfectoral en octobre 2015.

Bornes d'hygiène canine

Il a été décidé de commander deux bornes d'hygiène canine, soit deux mâts équipés avec un distributeur de sachets pour déjections canines et une corbeille à la Sarl APRICO d'Annecy. La municipalité réfléchit encore à la localisation de deux emplacements adéquats dans le village.

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE MATERNELLE

UNE MINI CLASSE VERTE, VRAIMENT TRÈS VERTE !

Les élèves de l'école maternelle ont pu vivre cette fin de mois de mai un inoubliable moment de partage et de bonheur durant deux jours au Centre de Landersen à Sondernach. Récit de la première journée par les grands et avec l'aide d'Olivia, leur maîtresse....

Ce jeudi 28 mai, nous nous sommes retrouvés sur le parking de la cantine. Avant de partir, le chauffeur a mis les valises dans le coffre du bus.

Puis, nous sommes arrivés à Landersen . Nous avons roulé longtemps. Une fois que nous étions sur place, nous avons posé les sacs dans le couloir et nous sommes allés dans la forêt.

Là-bas, nous avons fait des ateliers :

- avec le garde de la forêt (le garde forestier) qui nous a expliqué comment vivaient les arbres et les animaux,
- avec la maîtresse et des parents qui nous ont aidés à secouer les arbres pour voir les animaux dans les boîtes-loupes,
- avec Nathalie qui nous a montré des objets naturels (une pomme de pin, une feuille verte, une feuille orange, le chapeau du gland, un bâton, de la mousse, un morceau d'écorce, un caillou) à trouver dans la forêt.

Lorsque les ateliers étaient terminés à midi, nous avons fait un pique-nique. Nous nous sommes installés par terre dans l'herbe et nous avons sorti notre repas du sac. Après,

nous avons joué à cache-cache dans les hautes herbes de la prairie avec la maîtresse qui devait nous attraper; nous avons appelé ce jeu «cache-cache loup»! Nous avons aussi couru le plus vite possible et avons sauté sur le dos de Cédric, le papa de Paul et Marie. Quand il a réussi à se délivrer, il était tout rouge, comme une tomate!!!

Après avoir fait les fous, nous sommes allés dans la forêt en passant par un chemin qui montait.

A notre arrivée nous avons fait les activités: préparer un parfum avec des fleurs et des plantes écrasées dans une boîte, retrouver notre arbre les yeux bandés, faire le parcours pas très naturel avec des objets à trouver (comme une voiture, un légo, un dé, une pince à linge, un stylo, un foulard, une balle, un paquet de mouchoirs et un anneau), écouter les bruits de la nature (nous avons entendu les oiseaux, le moteur des voitures et des motos, les cloches des vaches, les feuilles qui bougeaient dans le vent, les enfants dans les autres ateliers, Mélanie, le bruit des branches sous nos pas, des mouches et des abeilles).

Tout de suite après, nous sommes redescendus à la maison et nous avons pris le goûter. Il y avait un très bon gâteau au chocolat en forme de nounours qu'Amy nous a offert.

Juste avant la boum, nous avons visité les chambres, nous nous sommes installés et nous avons préparé nos lits et nos doudous.



Ecole Maternelle



Après la boum, nous sommes allés manger à la cantine : une salade de carottes avec des pommes et du maïs, du poisson pané, des spätzle et des fraises.

Comme tout le monde était fatigué, nous nous sommes rapidement mis en pyjama ou en chemise de nuit et nous avons fait notre toilette.

Enfin, Olivia a lu une histoire aux filles dans la chambre d'Elsa, de Margaux et de Ludivine avant de nous endormir. Dommage, les garçons se sont couchés tout de suite mais ont eu leur histoire le lendemain matin.

Récit de la deuxième journée par les moyens et avec l'aide de Mélanie, leur maîtresse....

Le lendemain, vendredi matin, nous nous sommes réveillés, les filles plus tôt que les garçons.

En attendant le petit déjeuner, les filles ont dessiné et regardé des livres, Mélanie a lu une histoire aux garçons et les a pris en photo au réveil !

Ensuite, les garçons ont fait une partie de baby-foot.

Après nous sommes allés à la cantine pour prendre le petit déjeuner.

C'était trop bon, il y avait du miel, du Nutella, du beurre, de la confiture, du chocolat au lait et du pain frais.

Après le petit déjeuner nous nous sommes habillés et brossés les dents. Nous avons refait nos bagages avant d'aller dans la forêt pour faire des ateliers :

- Du « land art » : des œuvres d'art avec des objets naturels
- Des mini-pouces en pâte à modeler et objets de la nature,
- Un atelier musique où nous avons fabriqué des maracas,
- Un jeu de chasse aux couleurs,

Une fois les ateliers terminés, nous sommes allés manger à la cantine : de la soupe, des frites, de la ratatouille, du poulet, et en dessert de la glace. On a ensuite repris le bus après avoir joué au toboggan et pris des photos. Au retour, beaucoup d'enfants ont dormi. Les parents nous ont cherchés sur le parking de la salle des fêtes.

« C'était super !! Trop bien !!! Génial ! Je voudrais habiter à Landersen !! ».

Les petits ont aussi donné leur avis sur leur mini-classe-verte.

Qu'avez-vous préféré à Landersen ?

Elina : Faire la boum, c'était bien !

Axel : La boum aussi.

Eva-Louise : Quand on a fait de la musique.

Victoria : Quand on était au lit.

Mathéo : Faire des ateliers ; les petites bêtes !

Raphaëlle : La boum !

Emmie : Quand j'étais en pyjama.

Louna : La boum.

Qu'avez-vous le moins aimé à Landersen ?

Elina : Le bus.

Axel : Les petites bêtes.

Eva-Louise : Quand on a fait de la musique.

Victoria : La boum.

Mathéo : Regarder la boum !

Raphaëlle : Quand on était dans le bus parce que c'était trop loin.

Emmie : Dans le bus.

Louna : Dormir !

L'EXERCICE INCENDIE

Vendredi 22 mai, ce fut encore une belle matinée passée en compagnie des sapeurs-pompiers de la Souffel qui nous ont fait une impressionnante et efficace manœuvre d'exercice incendie. Cette année, ils ont même réussi à nous mettre des couleurs plein les yeux !



Ecole Elémentaire

CLASSE DE MER

Au printemps, les élèves des classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 sont partis en classe de mer à Lesconil dans le Finistère. Les enfants ont découvert les différentes techniques de pêche et sont partis en mer pour relever des casiers. Ils ont étudié la faune et la flore

du littoral et réalisé un aquarium d'eau de mer afin de mieux observer la vie aquatique. Ils se sont initiés à la voile et au kayak dans un cadre magnifique. Tous sont revenus enchantés de ce séjour ensoleillé.



Ecole Elémentaire

A LA DÉCOUVERTE D'UN CŒUR EN GRÈS ROSE ...

Pendant cette année scolaire qui s'achève, les élèves de la classe de CM1-CM2 ont travaillé sur un projet artistique et culturel autour de la Cathédrale.

Munis de leurs « carnets de route », ils se sont rendus au pied de la « Vieille dame », à Strasbourg.

Successivement, ils ont visité le Musée de l'Oeuvre Notre Dame, le cœur de la Cathédrale et ont été accueillis dans les ateliers des Tailleurs de pierre, pour découvrir le travail de ces « artistes » géomètres, sculpteurs et « magiciens » !

Ils ont observé, écouté, caressé, dessiné de vieilles pierres, majestueuses telle « la flèche » ou discrètes tel le « petit chien »... Des prouesses architecturales leur ont raconté de nombreuses histoires et légendes.

Mille ans de fierté se sont, pour un instant, reflétés dans les yeux des enfants enchantés !

Un grand MERCI à M. Kuntz notre guide, à Sophie notre bibliothécaire, à A-Caroline Frank et Evelyne, nos gentils parents accompagnateurs !



IMPRESSIONNANTE de Clément, Léo, Mathéo, Tristan
Cette vieille dame se dresse au cœur de la ville de Strasbourg. Avec finesse, grâce et délicatesse, l'édifice est muni de multiples sculptures majestueuses. Du haut de ses cent quarante deux mètres, elle resplendit sur toute l'Alsace. Au cœur de sa silhouette, son élégante rosace illumine cette montagne de pierres en grès rose.

NOTRE TRÉSOR de Constance, Elise, Eva, Julie

Cette vieille dame veille sur Strasbourg depuis mille ans déjà et sa silhouette majestueuse émerveille les passants de tout âge. Sa splendide rosace aux mille couleurs laisse entrer la lumière pour illuminer vitraux et pierres. Du haut de ses cent quarante deux mètres, l'unique flèche trône au sommet de l'édifice, grandiose !

Cette reine se dresse au cœur de l'Alsace avec élégance et bienveillance, véritable trésor architectural !

LES PRAIRIES FLEURIES

Nos jardins actuels sont souvent cloisonnés en petites zones ayant chacune sa fonctionnalité qui a été murement réfléchie: le coin potager, les massifs de fleurs, le gazon... tout doit être parfaitement ordonné et entretenu!

Depuis plusieurs années, d'autres espaces ont vu le jour dans nos jardins ornementaux, des espaces de liberté où la nature reprend ses droits: les prairies fleuries. La création d'une prairie fleurie est une belle alternative écologique au gazon traditionnel. Constituée de graminées, de fleurs vivaces variées et de fleurs des champs, elle fleurit durant toute la belle saison. Autres avantages, elle demande peu d'entretien et a un effet bénéfique pour la biodiversité. Grâce à sa diversité, elle attire papillons, abeilles, oiseaux et autres petits animaux, utiles pour nos plantes et pour le jardinier. Semer une prairie fleurie c'est accueillir la nature au cœur de nos jardins et de nos espaces parfois trop souvent minéralisés.



Caractéristiques des prairies fleuries

Un des atouts de la prairie fleurie est qu'elle s'adapte à toutes les contraintes de sol. En effet, elle peut se développer aisément dans des zones humides, des zones ombragées, des talus secs, des terres pauvres de remblais, aux pieds des arbres ou des haies... Tous les endroits à l'accès délicat ou difficiles à entretenir sont propices à la mise en place d'une prairie fleurie. Des espèces hautes peuvent être semées pour dissimuler certaines zones alors que les espèces courtes seront privilégiées pour les talus ou les pieds de mur.

Vendues en mélange de graines à semer, les prairies fleuries sont composées de graminées avec des assortiments de fleurs vivaces et/ou annuelles d'une grande variété de couleurs et d'aspect. Il est important

de choisir des plantes adaptées aux conditions du milieu de manière à ce qu'elles puissent se resserrer seules et coloniser l'espace qui leur est destiné.

Mise en place d'une prairie fleurie

Il faut d'abord bien délimiter la parcelle qui accueillera la prairie fleurie et éliminer toutes les herbes indésirables (en évitant l'emploi de désherbant chimique) de manière à éviter toute mise en concurrence avec les nouveaux semis. La terre doit être meuble et bien préparée. Aucun apport d'engrais ou de compost ne doit être fait sous peine de voir se développer plus facilement les herbes indésirables au détriment des plantes sauvages habituées aux sols pauvres. Les mélanges de fleurs annuelles seront semés de mars à juin, les mélanges de fleurs pluriannuelles de mars à octobre et les mélanges de fleurs vivaces d'avril à juillet. Bien évidemment, le semis ne doit pas être fait durant les périodes trop chaudes ou trop sèches. Semez à la volée en surface, roulez ou tassez le sol pour mettre en contact la graine avec la terre puis arrosez aussitôt en pluie fine. En l'absence de pluie, arrosez les 4 premiers jours pour la germination, puis une fois par semaine pendant 1 mois après le semis.

La floraison débutera 6 à 8 semaines après le semis. Il est possible de créer des allées à travers une prairie fleurie, pour cela rien de plus simple, il suffit de passer simplement la tondeuse.

Entretien une prairie fleurie

Si le sol est de nature trop sec ou si la pluie n'est pas assez abondante, il sera nécessaire d'arroser la prairie fleurie. Il convient également d'éliminer les fleurs fanées ainsi que les plantes indésirables si elles sont trop nombreuses. En fin de saison, si vous aviez semé des annuelles, nettoyez le terrain de toutes les plantes et préparez-le pour l'année suivante. Pour une prairie de fleurs pluriannuelles : fauchez, après avoir attendu que les plantes soient montées en graines, à 10-15 cm de hauteur pour favoriser le re-semis naturel et la repousse des vivaces (éliminer les résidus une fois bien secs de la parcelle).

Réaliser une prairie fleurie naturelle

Une prairie fleurie peut être créée naturellement à partir d'une pelouse traditionnelle. Stoppez les tontes et laissez pousser les graminées comme les plantes vivaces telles que l'achillée millefeuille, le trèfle ou d'autres espèces sauvages. Au bout de quelques années, une véritable prairie champêtre aura pris la place de la pelouse laissant se développer une importante biodiversité (insectes, oiseaux...).

Laurent Mergnac – Mission eau du SDEA

Pompiers

MANŒUVRES

Le 22 mai 2015, la section des sapeurs-pompiers de la Souffel a organisé une manœuvre dans l'école maternelle de Pfulgriesheim.

Les thèmes étaient simples : évacuation de l'ensemble des enfants avec ensuite intervention des sapeurs-pompiers pour un incendie à l'intérieur de l'école.

L'alarme incendie fut alors actionnée afin de procéder à l'évacuation des élèves sans que les écoliers en soient informés à l'avance.

Au même moment, les pompiers de notre section ont été alertés au moyen de leur BIP.

Arrivés sur les lieux, les sapeurs-pompiers, sous les ordres de leur chef d'agrès, ont entrepris les gestes afin d'établir au plus vite les moyens d'extinction et ainsi procéder à l'extinction de l'incendie fictif et d'une reconnaissance approfondie des locaux.

Après la manœuvre, les enfants de l'école ont pu découvrir et manipuler le matériel utilisé par les sapeurs-pompiers et ont pu également leur poser différentes questions concernant les véhicules, matériels et interventions.

Une matinée riche en émotions et en informations pour nos tous petits que nous remercions pour leur accueil. De nouvelles vocations sont-elles nées. A suivre...

D'autres manœuvres, dans les autres écoles, seront organisées dans les prochains temps.

Vous pouvez à présent suivre toutes les activités et manifestations de vos sapeurs-pompiers et prendre contact avec eux sur leur site internet : www.amicale-spls.fr

Julien DAUBENBERGER



Vie Associative et Sportive

UNE ROSE UN ESPOIR 2015



du Motoclub les Kochersbikers, les a amenés à sillonnier les villages du Kochersberg et de l'Ackerland dès 9 heures, après un petit déjeuner pris en commun et une cérémonie de bénédiction des motos par la Pasteure Claire Delatre-Duchet et le Curé Etienne Helbert.

Sur Pfulgriesheim ils étaient une quinzaine à braver la pluie, venant sonner à vos portes les cabas remplis de roses blanches, rouges, jaunes ou panachées afin d'y récolter vos dons. Certains villageois, ayant entendu les klaxons et moteurs pétaradants annonçant le

Samedi 25 Avril 2015 90 motards bénévoles se sont réunis à Truchtersheim, point de départ de l'opération « Une Rose un Espoir » qui vise à collecter des fonds pour la recherche contre le cancer.

Cette manifestation, à l'initiative

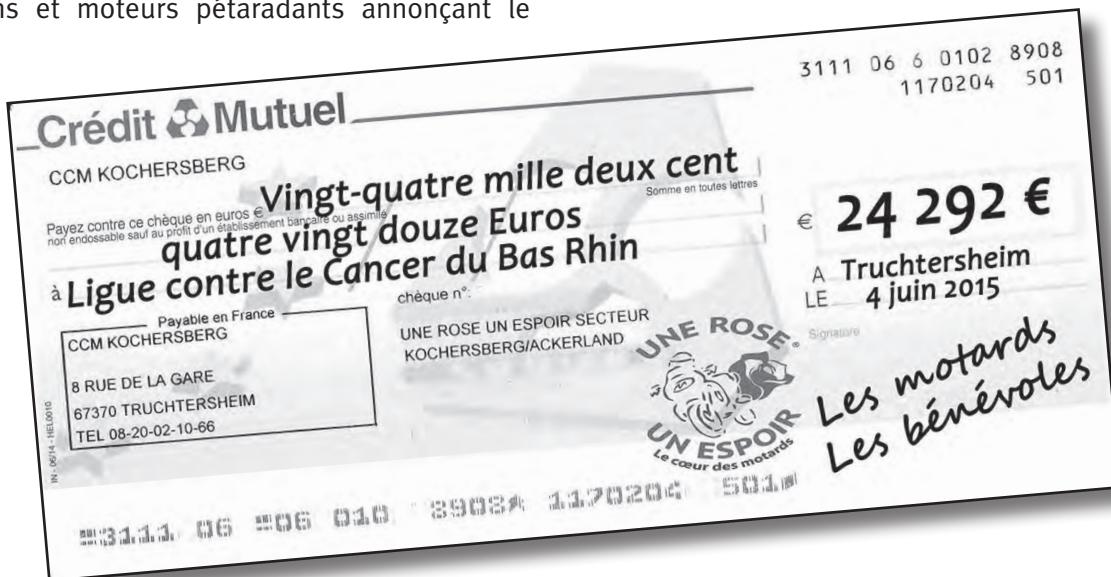
passage imminent des motards, les attendaient de pied ferme devant la porte, derrière la fenêtre ou traversaient même la rue car ils n'avaient pas entendu la sonnette.

Vos élans de générosité, d'amitié et de solidarité ont permis à l'association de remettre un chèque de 24 292 € (dont 1510 € provenant de Pfulgriesheim) correspondant à l'intégralité des sommes collectées au Président de la Ligue contre le Cancer 67.

Comme l'an dernier, les dernières roses ont été offertes à la maison de retraite de Truchtersheim pour le bien-vivre des résidents.

Un grand merci à tous les donateurs, motards et bénévoles qui ont contribué au franc succès de cette opération qui sera certainement réitérée l'année prochaine.

Stéphanie MICHEL et Elodie ROTH



Vie Associative et Sportive

MOTO-CLUB LES KOCHERSBIKERS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale du moto-club Les KochersBikers a eu lieu le 20 février 2015 en présence de l'ensemble du comité et d'une trentaine de membres.

Après la partie statutaire de démission et réélection du tiers du bureau, Christian Biller, Président de l'association, rendait compte de l'activité du moto-club et tirait le bilan de l'année écoulée. Le rythme des sorties s'est maintenu avec l'organisation d'une balade moto chaque 2^e dimanche du mois, de mars à octobre, ainsi que l'organisation d'un week-end motard au mois de juin, sans oublier l'organisation de la 1^{ère} édition d'*Une Rose, Un Espoir* qui a connu un franc succès.

Concernant l'organisation de cet évènement, le Président informe les membres présents que lors d'une précédente réunion du Comité Directeur, la décision avait été prise d'organiser cette manifestation une année sur deux uniquement. Une nouvelle équipe a donc été constituée pour l'organisation de l'édition 2015.

Richard Hertenstein notre trésorier, présentait ensuite la situation financière de notre association dont l'excellente tenue des comptes n'appelait pas de remarque particulière de la part des adhérents présents. Le quitus était donc voté à l'unanimité.

Les cotisations restent fixées, pour la nouvelle saison, aux montants suivants :

- Cotisation Solo : 20 €
- Cotisation Duo : 30 €
- Droit d'entrée : 20 €
- Tarif invité : 5 €/sortie



SORTIES 2015

La date des sorties mensuelles est fixée à l'unanimité au 3^e dimanche de chaque mois. Cependant, rien n'empêche nos adhérents d'organiser une sortie supplémentaire à une autre date, ou des sorties le dimanche matin.



2 week-ends motards seront également organisés, toujours par des membres du Comité Directeur :

- La Bourgogne « Entre Saône et Loire » : du 8 au 10 mai, organisé par Patrick
- Les Alpes : du 11 au 14 juillet, organisé par Philippe Gros point noir de notre moto-club : l'ensemble des sorties a été exclusivement organisée par les membres du Comité Directeur.

Une association ne peut vivre et durer qu'avec l'implication d'une majorité de ses membres. A défaut, elle finit par se scléroser puis disparaît...

Il faut donc espérer que 2015 verra, enfin, une implication plus importante de la part de la quarantaine d'adhérents de l'association dans l'organisation de nos balades mensuelles...

Christian Biller
Président du moto-club Les KochersBikers

Vie Associative et Sportive

INAUGURATION DE L'ESPACE SPORTIF



L'inauguration du nouvel espace sportif, les Portes du Kochersberg, a eu lieu le mercredi 20 mai 2015, en présence des élus, de nos communes et du SIVOM, de la Communauté de communes, du Département, du Sous-Préfet de Saverne, de l'architecte Philippe Kretz et des représentants des associations de nos communes. Le club tient à remercier toutes les personnes qui ont œuvré et contribué à la réalisation de ce projet.

Cet espace permet au BCGB de bénéficier d'infrastructures modernes et adaptées à la pratique

du basket-ball. Les locaux sont plus accueillants, des gradins pour les spectateurs, des vestiaires fonctionnels pour les arbitres et les joueurs et un espace de convivialité avec un bar. Désormais, les goûters d'après match des jeunes du club ne se dérouleront plus dans le hall d'entrée.

Le BCGB espère continuer à former des jeunes champions ou plus simplement des sportifs qui pourront partager ses valeurs et prendre du plaisir dans la pratique du basket.

Thierry BREYEL



Photos : Alain BARBIER et Arno MOLL

Vie Associative et Sportive



CLUB DES AÎNÉS DE PFULGRIESHEIM : DES ACTIVITÉS VARIÉES

Ces derniers mois, les membres du Club des Aînés ont eu l'occasion de découvrir ou de redécouvrir successivement trois mondes très différents à savoir les mondes du chocolat, du lait et des orchidées.

Jeudi 19 mars à la salle des fêtes de Pfugriesheim :

Conférence de Corinne ZEISSLOFF, gérante de "Déclinaison Chocolat" à Strasbourg ayant pour titre : "De la fève de cacao au chocolat sous toutes ses formes"

Diaporama détaillé à l'appui, cette conférence fort instructive fut rythmée au fil de l'exposé par des dégustations gourmandes et notamment, en guise de conclusion, par celle d'un assortiment de bonbons au chocolat plus délicieux les uns que les autres.

Mardi 31 mars à Hoerdt :

Visite de la Coopérative Alsace Lait qui regroupe aujourd'hui près de 300 producteurs de lait alsaciens. Après les mots de bienvenue et un survol historique de la Coopérative par M. Michel DEBES, président d'Alsace Lait, la cinquantaine de membres présents a eu la chance de pouvoir visiter des installations et des lignes de production comptant parmi les plus modernes d'Europe. Entièrement automatisées, elles permettent à Alsace Lait d'élaborer un ensemble de produits – laits frais pasteurisés, lait UHT, crèmes fluides ou épaisses, fromage blanc – qui ont fait et font toujours sa renommée.



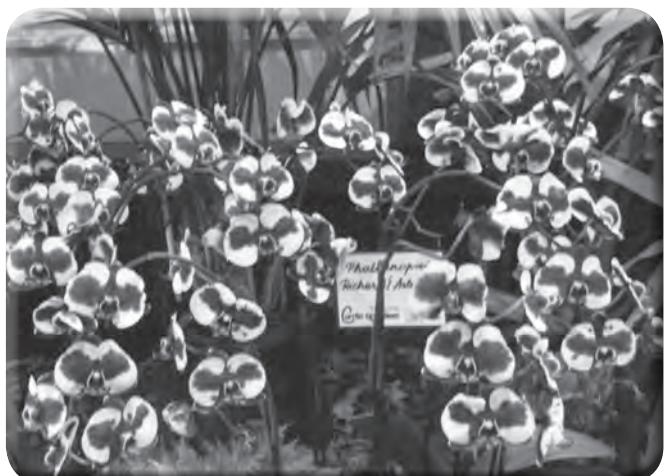
Lundi 13 avril au Pavillon Joséphine de l'Orangerie à Strasbourg :

Visite guidée de l'Exposition Internationale d'Orchidées organisée par l'Association Régionale des Orchidophiles de Strasbourg (AROS).

Explications détaillées de Mme JAEHN (parfois difficiles à suivre en raison de l'afflux de visiteurs) devant les collections d'orchidées botaniques ou d'orchidées hybrides: phanaelopsis, oncidium, paphiopedilum... superbement mises en scène (comme la vanille par exemple) dans tout l'espace Bonaparte et pour beaucoup d'entre elles mises en vente par les exposants au salon Joséphine.

Une partie du groupe a ensuite profité de l'occasion pour faire un tour sous le soleil dans le parc, tandis que d'autres ont assisté à la conférence présentée par des membres de l'AROS et consacrée aux orchidées alsaciennes et à leurs cousines européennes. Bon nombre d'entre eux se sont finalement retrouvés à la terrasse du "Jardin de l'Orangerie" au bord du lac avant de retourner à Pfulgriesheim.

Curieusement, les trois mondes que nous venons d'évoquer ont été réunis, pour le plus grand bonheur de nos papilles, dans les délicieuses tablettes de "CHOCOLAT au LAIT parfumé à la VANILLE" élaborées par nos maîtres chocolatiers.



Vie Associative et Sportive

OÙ L'ON PARLE DES “CLUBS DES AÎNÉS” EN GÉNÉRAL ET DU “CLUB DES AÎNÉS DE PFULGRIESHEIM” EN PARTICULIER

01 février 2015 Sortir de l'isolement avec les Clubs des Aînés (*article tiré du site de Domidom Services & Aides à domicile*)

Lotos, concours de belotes, de tarots ou de bridge, repas, conférences, ateliers, voyages et autres excursions sont autant d'occasions que les clubs des Aînés proposent aux seniors pour ne pas rester isolés.

Vieillir ne veut pas dire vivre dans l'isolement. Et pour éviter de se couper du monde, rien de mieux qu'adhérer à un club. Les clubs des Aînés – puisque c'est ainsi que se nomment ces associations réunissant des seniors – proposent en effet de nombreuses activités à leurs adhérents. Des activités qui sont autant d'occasions de s'amuser et de rencontrer d'autres sexagénaires, septuagénaires, octogénaires... Thés dansants, lotos, repas animés, excursions à la journée, voyages... permettent ainsi de passer autant de moments conviviaux en développant de nouveaux liens d'amitié.

Le «bien vieillir» est au cœur des préoccupations de ces associations, telle que Générations Mouvement qui rassemble 85 fédérations départementales représentant quelque 9000 associations locales. Soit près de 700.000 seniors. «Nous proposons et organisons diverses activités pour permettre à chacun de trouver son plaisir et de le partager avec d'autres adhérents», explique le premier réseau associatif de seniors en France.

Et rien de tel que des activités ludiques pour établir de réels liens. Belote, scrabble et autres jeux de société, sont autant d'occasions de se détendre tout en s'amusant. Et pour répondre aux attentes de nombre de membres, des cercles de tarots et des clubs de bridge ont vu le jour; avec à la clé des rencontres qui constituent autant de moments privilégiés de partage et d'échanges, tout au long de l'année.

Des ateliers pratiques

Mais le jeu n'est pas le seul objectif des clubs des ainés. Des ateliers pratiques permettent de s'initier à Internet ou à l'informatique. A l'instar de celui de Pfulgriesheim, en Alsace, ces ateliers sont «animés tout au long de l'année par des intervenants motivés et aptes à dispenser les formations de base nécessaires». Et pour peu que les seniors motivés possèdent leur propre portable, grâce à une connexion libre d'utilisation, ils auront tout le loisir de se familiariser aux opportunités du net ainsi qu'aux logiciels susceptibles d'être utilisés au quotidien.

«Les activités proposées régulièrement s'articulent autour de thèmes tels que bureautique, Internet, multimédia ou encore l'environnement informatique lui-même». Sans oublier certaines sessions plus ciblées qui permettent de découvrir les smartphones, les GPS, ou encore Skype. Enfin en cas de besoin, ces formations peuvent être accompagnées d'une assistance dépannage ou de conseils pour l'achat de nouveau matériel.

Un bon moyen pour remonter dans le passé à la recherche de ses origines. D'autant que des ateliers généalogiques ont également fleuri dans nombre de clubs des ainés. Avec pour objectif de faciliter et d'amplifier les recherches généalogiques en accédant notamment en un clic aux archives numérisées, ces ateliers permettent de créer son arbre à l'aide de logiciels performants ou de publier ses travaux en ligne et enfin, de communiquer et de dialoguer avec d'autres généalogistes à travers le monde entier. Une occasion supplémentaire de sortir de l'isolement.

Jean-Claude WITTMANN

PROCHAINES RENCONTRES

Jeudi 25 juin 2015: Fête d'été “Tout feu, Tout flamme”^{2e} édition au parc des loisirs de Neugartheim-Ittlenheim.

Jeudi 23 juillet 2015: Visite de la Citadelle de Dinant (Belgique) et croisière sur la Meuse.

Siège social : Mairie de Pfulgriesheim

<http://www.ainesnouveaux67.fr/ainespful@gmail.com>

Vie Associative et Sportive

A.S. PFULGRIESHEIM - SECTION FOOTBALL

Changement d'entraîneurs et fin de saison à l'ASP

La saison 2014/2015 s'est achevée pour les footballeurs de l'ASP le 14 juin dernier avec le match de l'équipe fanion contre Quatzenheim. C'était aussi la fin pour le coach de la "une" Joni GONCALVES et de la "deux" Gérard MEIER. Pour cette «dernière» le Club avait organisé une journée festive autour d'un cochon à la broche (spécialité locale) offert par Claude ROTH. La défaite dans l'après-midi 2 à 0 contre nos voisins ne porte pas à conséquences puisque le maintien était assuré depuis un certain temps. L'équipe première finit donc à une très anecdotique 8ème place. Malgré une très belle première partie de saison où les bleus étaient 3^e, les blessés se sont faits trop nombreux sur la phase retour pour espérer mieux... On retiendra tout de même la belle victoire au tournoi du Kochersberg, un troisième sacre d'affilée sur le terrain de Pfettisheim. Après une montée en D 1 et 3 victoires dans le tournoi du Kochersberg en tant que coach de la une, et 3 montées successives en tant que coach de la deux, «coach Joni», qui restera au Club, la saison prochaine sort par la grande porte. L'équipe réserve a elle aussi connu un cycle de matchs retour difficiles à gérer. Il aura fallu attendre la dernière minute de la dernière rencontre, pour remporter le match qu'il ne fallait pas perdre pour assurer le maintien. Gérard, notre "secrétaire entraîneur", peut lui aussi quitter son poste de coach l'esprit tranquille, il restera secrétaire à plein temps !

Chez les jeunes la saison s'est terminée avec rires pour certains et larmes pour d'autres, mais aussi par un beau voyage.

L'AS Pfulgriesheim a pu tenir son rang en U 15 grâce à l'implication des éducateurs (Ludovic RECOLET et Augustin AUBURTIN), de certains U 13 et de l'aide de l'entente (Pfettisheim, Dingsheim et Berstett). Ils finissent à une honorable 8^e place en A et par une victoire 9-0 à domicile contre Ostwald.

En catégorie U 13, l'équipe 1 de Geoffrey et Jean-Claude SORG a réalisé une saison quasi parfaite. 1^{re} sur la phase automne, elle finit 1^{re} ex-æquo en A Titre, mais ne peut prétendre à la montée compte-tenu du goal-average particulier. On retiendra tout de même, la double victoire face au Sporting et quelques matchs exceptionnels qui auront fait rêver tout au long de la saison. A noter, les victoires aux tournois de Kilstett et de Niederhausbergen.

L'équipe 2 de Philippe ARBOGAST et Pascal EL FOUNI, qui évoluait en B, a connu plus de difficultés du fait de l'intégration de certains U 13 dans la catégorie supérieure mais finit sur une nette victoire 6-2 contre nos voisins de Mundolsheim.

En catégorie U 11, 2 équipes étaient engagées sur la phase printemps. Malheureusement, l'équipe 1 de Filipe BALOUTA qui tentait l'aventure en promotion (niveau le plus haut) a dû déclarer forfait en cours d'exercice suite à plusieurs péripéties. Au final, cela aura permis à certains joueurs d'anticiper leur passage en U13 l'année prochaine.



Pour le dernier match tout le monde était réuni, Président en tête, joueurs, dirigeants, comité et sponsors.

Vie Associative et Sportive

La seconde équipe de René WEBER avait pour objectif d'intégrer une jeune génération et de les faire progresser. Après un début difficile, la fin de saison fut très encourageante avec quelques belles victoires. Le début d'année 2015 marquait le retour des débutants avec comme éducateur Nicolas CANNAVARO lequel a très vite intégré les valeurs de notre Club. La mise en place est une réussite, pour preuve les résultats de la journée nationale avec 3 victoires et 2 matchs nuls.

A souligner également le succès de la section «découverte du foot» assurée par Yann MESSMER qui, au fur et à mesure des mercredis, a vu son effectif passer de 5 à 12 joueurs. Du coup, la nouveauté 2015/2016 sera la création d'une équipe pitchoune.

L'année 2015 a été marquée par le week-end de 4 jours de la section U 13 à Prague qui a pu vivre au rythme du Club de Dukhla Praha qui évolue en Ligue 1 de la République Tchèque. L'organisation fut possible grâce à l'implication de Jean-David BEAUGUEL (joueur de Dukhla Praha et grand frère d'un U 13), de Jan SUCHOPAREK (ancien habitant de Pfulgriesheim et ancienne gloire du RC Strasbourg), de l'ensemble des parents et plus particulièrement celles de Jean-Marie HAUSWALD et de Jean-Didier BEAUGUEL. Cette expédition a permis à nos jeunes de découvrir le monde professionnel, de côtoyer des joueurs professionnels mais surtout de prouver que l'ASP est avant tout une grande famille. Jan SUCHOPAREK n'a rien oublié de son passage dans notre beau village et a tenu à adresser ses salutations à l'ensemble des habitants.



Les U 13 de l'ASP avec leurs homologues Tchèques à Prague.

Si votre enfant souhaite porter les couleurs de l'AS PFULGRIESHEIM, merci de contacter Geoffrey SORG au 06.25.79.26.68.

Dans les prochains jours l'ASP sera en chantier avec la réfection des vestiaires, le ravalement de la façade du Club-House et la mise aux normes de l'installation de chauffage. Les nouveaux entraîneurs des équipes seniors 1 et 2 seront présentés lors de **l'Assemblée Générale du Club le 22 juin 2015 à 20 h 30 au Club House**. La visite médicale et la signature des licences sont fixées au **mercredi 24 juin 2015 à partir de 19 h**. L'ASP défendra son triple titre de champion du Kochersberg du 20 au 26 juillet 2015 chez nos voisins de Dingsheim /Griesheim.

Le programme se présente ainsi :

Lundi 20 juillet à 19 h 00	ASP- Berstett
Mardi 21 juillet à 20 h 00	ASP – Schnersheim
Mercredi 22 juillet à 21 h 00	ASP – Truchtersheim
Vendredi 24 juillet à 19 h 00	ASP – Nordheim/ Kutolsheim

**Venez nombreux
les encourager !**

Claude AFFOLTER



“Coach Joni” avec sa coupe !!!



Les rideaux se sont refermés sur ce week-end de folie où toutes les énergies se sont libérées pour le plus grand bonheur de tous, petits et grands !

Encore un grand merci à tout le monde !

Bel été à vous tous, on se retrouve à partir du 7 septembre, mêmes professeurs, mêmes horaires, même lieu ☺

christine.gerussi@wanadoo.fr

03.88.20.24.19

www.temps-libre.sitew.fr

